



ASSISTANT DE PRODUCTION

BLOC 2 GESTION DE LA PRODUCTION ET SUIVI DE LA POSTPRODUCTION D'UN PROJET

MARSEILLE

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LIEU DE FORMATION

Epopée Village
6 rue Bertheot
13014 Marseille

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Fax : 01 40 30 22 35 - www.cefpf.com - info@cefpf.com

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'assistant de production, le bloc 2	PAGES 12-20
Présentation générale	PAGES 21-22
Programme détaillé	PAGES 23-29
Conditions générales de vente	PAGES 30-31



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Certification QUALIOPF

Le CEFPF est certifié QUALIOPF depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

DES FORMATIONS DISSEMINÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.



HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC

michael-l@cefpf.com

01 40 30 22 25



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPP soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPP s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPP est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25



NOS ENGAGEMENTS

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

• En tant que demandeur.euse d'emploi

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e-s peu ou pas qualifié.e-s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

• En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « Assistant de production » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPF propose deux parcours diplômants reconnus par la **Commission Nationale de la Certification Professionnelle** et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de **l'Éducation Nationale** et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de production** » niveau 6 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de production » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

L'ASSISTANT DE PRODUCTION



L'ASSISTANT DE PRODUCTION AU CŒUR DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

SES ACTIVITES

Le terme d'assistant de production est à considérer comme étant très spécifique au secteur cinématographique et audiovisuel. Il correspond en effet à un métier clairement identifié et à un positionnement précis dans la chaîne de production. L'assistant de production exerce une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel.

Il est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production collabore, en effet, avec le producteur, le directeur de production, le directeur de post-production, le chargé de production ou le distributeur. Il ou elle peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le/la responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable ou le directeur financier de la société de production.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des contrats à durée indéterminée d'usage.

Même si l'on constate une progression du nombre de CDI, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Le métier d'assistant de production est clairement identifié dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, notamment par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel .

Il exerce son activité dans un secteur à forte progression et un paysage en mutation depuis le développement du numérique avec de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles contraintes. Se dégagent parmi les opportunités la simplification du processus de production et la baisse des coûts avec le numérique, la multiplication des supports de diffusion et de commercialisation et le développement du digital. Les contraintes sont l'augmentation de la concurrence et la baisse consécutive de la rentabilité, l'irruption des géants du web, la dérégulation liée à la mondialisation de la diffusion et de la distribution.

La télévision s'adapte au nouveau contexte de la diffusion : déclinaison des chaînes premium sur le réseau gratuit de la télévision numérique gratuite (TNT) par rachat de chaînes thématiques, développement du cross média (articulation de plusieurs médias pour un même programme), apparition du transmedia (couplage avec internet et interactivité), prolongation de la vie des programmes avec le replay (rediffusion sur internet) et la VOD.

Internet est conçu aujourd'hui comme le moyen le plus utilisé pour la diffusion des produits audiovisuels. Compte tenu de l'importance prise par ce média, le CNC a mis en place un fond de deux millions d'euros par an pour financer les activités audiovisuelles sur Internet. Cette aide est consacrée aux youtubeurs, quel que soit la plate-forme de diffusion : Facebook, Google ou l'une de ses filiales (Dailymotion, Snapchat), y compris les vidéos auto-publiées sur des plateformes libres.

Enfin l'industrie du jeu et du dessin-animé, point fort des industries culturelles françaises, continue son boom.

Le secteur français de la production d'animation est toujours dynamique, grâce notamment à la vitalité de la création artistique française. Le marché s'élargit (la production française représente désormais plus de la moitié de l'animation diffusée), les productions sont progressivement rapatriées d'Asie en France. De ce fait l'emploi a beaucoup progressé et cette tendance haussière .



POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Le positionnement de l'assistant de production est très variable, selon la taille des entreprises et la nature de leurs activités principales, selon qu'elles soient en cours de préparation de projets, de production, de post-production ou de diffusion.

Enfin, son statut, CDI ou intermittent du spectacle, influe également sur son positionnement.

Mais il y a une constante qui définit précisément le profil de ce poste : l'assistant de production est l'interface entre le pôle gestionnaire et le pôle artistique des entreprises audiovisuelles. Il/elle participe à la cohésion entre la société de production (et le personnel administratif / juridique) et les professionnels créatifs sur le tournage.

Dans ce rôle d'interface, l'assistant de production doit faire preuve à la fois de rigueur et de méthode mais aussi de capacité d'initiative pour adapter les instructions de la direction aux situations concrètes de production. Sur un tournage où le temps est strictement compté, il/elle doit réagir vite, faire remonter les informations utiles, apporter le complément d'information ou l'interprétation d'une directive.

Il/elle doit s'assurer, par ailleurs, que les dispositifs administratifs, juridiques et budgétaires qui lui sont confiés sont respectés, en réalisant lui-même les documents ou les actions nécessaires ou en surveillant la réalisation. Il/elle reçoit sa feuille de route directement du producteur ou, dans les entreprises plus importantes, du/de la chargé.e de production ou du chef de projet.

Notre suivi du parcours professionnel des anciens stagiaires fait apparaître une grande mobilité entre les trois blocs d'activités confirmant le besoin d'une capacité d'adaptation et d'initiative correspondant parfaitement au niveau 6.

L'évolution professionnelle peut conduire l'assistant de production vers le poste de chargé.e de production. Dès lors, il/elle devient responsable du déroulement de l'ensemble des opérations, évalue les besoins en personnel, matériel, et logistique et assure la validation des dépenses et le suivi du plan de production.

Il/elle peut évoluer également vers les postes d'administrateur.trice de production, de directeur.trice de production ou de producteur.trice exécutif.ve.



UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

DÉFINITION D'UN BLOC DE COMPÉTENCES

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lors que celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

“Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)”

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionne

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac + 2

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection.

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

La formation « Assistant de production » offre les compétences permettant d'exercer une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel. L'assistant de production est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production est **responsable de toutes les tâches sur lesquelles se fonde l'activité quotidienne d'une société de production cinématographique ou télévisuelle** : édition de documents, gestion du courrier et de l'emploi du temps du producteur, organisation des déplacements des membres de la société... Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il exécute ces tâches ou il les supervise.

L'Assistant de production collabore avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable.

L'Assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des CDD d'usage. Même si l'on constate une progression du nombre de contrats à durée indéterminée, l'Assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Dans un secteur professionnel très hétérogène, la nature des fonctions exercées par l'Assistant de production varie selon la taille de l'entreprise au sein de laquelle il travaille.

Dans une entreprise de 2 à 5 salariés permanents, il peut être étroitement impliqué dans la gestion proprement dite de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS DU BLOC DE COMPÉTENCES

Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet (long-métrage, série, documentaire, magazine)

- Élaboration des plannings de production,
- Recrutement des équipes,
- Préparation technique et logistique d'un projet,
- Établissement du plan de travail définitif avec l'assistant réalisateur et le directeur de production,
- Établissement du devis général avec le directeur de production après négociation avec les différents chefs de poste pour l'évaluation de leurs besoins,
- Préparation des contrats des comédiens et des techniciens,
- Respect des conventions collectives applicables,
- Gestion administrative et juridique du tournage avec le directeur de production et le régisseur général (coordination des autorisations de tournage, DASS, animaux...)
- Coopération avec les équipes de réalisation, notamment l'assistant du réalisateur,
- Rédaction quotidienne de la feuille de service,
- Réalisation du reporting auprès du producteur du suivi du tournage (retards, conflits, imprévus, accidents...)
- Suivi permettant de mobiliser auprès du CNC des soutiens financiers dans le cadre du fonds de soutien pour un long métrage,
- Respect du cahier des charges de la chaîne ou de la plateforme,
- Réservation de studios de montage, d'auditorium de mixage,
- Gestion des fichiers audio,
- Sauvegarde et sécurisation des rushes,
- Contribution au travail d'interface entre le tournage et la postproduction,
- Gestion des demandes de devis aux laboratoires,
- Assurer l'interface des équipes de postproduction,
- Organisation de la projection test,
- Gérer les dernières demandes de montage du réalisateur et procéder à une modification du budget dans l'objectif de finaliser le projet,
- Organiser une projection test en présence des principaux chefs techniques intervenant dans les aspects artistiques.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de la certification repose sur 4 techniques d'évaluation :

- Des tests écrits
- Des simulations et cas pratiques (contrôle continu)
- Des dossiers soutenus devant un jury
- Un stage pratique en entreprise.

Test écrit (2 heures) :

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur la production d'un long métrage, d'une série, d'un documentaire et d'un magazine de l'organisation du tournage.

Mise en situation professionnelle (1 jour) :

Sur la base de l'analyse d'un scénario de long-métrage, d'une « bible » de série, d'un dossier documentaire ou d'un cahier des charges de magazine, les candidats doivent établir un plan de travail et du devis définitif et d'un échéancier de suivi des dépenses.

COMPETENCES ATTESTEES DU BLOC DE COMPETENCES

- Identifier les besoins humains et matériels en tenant compte des financements accordés dans l'objectif d'identifier et de recruter les techniciens compétents.
- Rassembler les différents documents liés à l'organisation d'un tournage en organisant des réunions de travail avec les différents chefs de poste pour assurer le bon déroulement du tournage.
- Effectuer une dernière lecture des devis et préparer un échéancier du suivi des dépenses avec l'administrateur de production pour assurer le déroulement optimal du tournage
- Préparer les contrats des comédiens et des techniciens avec l'administrateur de production dans le respect de la convention collective applicable.
- Rassembler les données administratives fiables et vérifiées afin de les exploiter dans l'établissement des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) conformément au droit social en vigueur.
- Rédiger la feuille de service qui constitue le plan de travail de la journée de tournage du lendemain, en coopération avec l'assistant réalisateur dans l'objectif d'organiser le tournage du projet.
- S'intégrer et se positionner de manière efficace dans une équipe de tournage afin d'assurer le reporting, notamment lors d'accidents, de retards et d'imprévus, pour assurer le bon déroulement du tournage.
- Revoir quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production afin de tenir compte des imprévus et des dépassements dans le suivi des dépenses.
- Gérer les fichiers vidéo en vue de paramétrer leurs transformations aux différentes étapes de la post-production, tout en sauvegardant et sécurisant les rushes.
- Assurer le lien entre le tournage, les prestataires de la postproduction et la société de production afin de contribuer à un déroulement fluide du tournage.
- Gérer les dernières demandes de montage du réalisateur et procéder à une modification du budget dans l'objectif de finaliser le projet.
- Organiser une projection test en présence des principaux chefs techniques intervenant dans les aspects artistiques afin de valider.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP34316 et intitulé « Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet » est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Le Titre Assistant de Production dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 1 : Préparation d'un projet de production

Bloc 3 : Suivi administratif et juridique d'une société de production

Bloc 4 : Gestion de la communication et du marketing digital d'une production de long-métrage et audiovisuelle

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- une attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

Le Certificat est inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF 323.

L'acquisition de la certification nécessite l'obtention a minima des blocs 1, 2, 3 et la remise du rapport de stage.

Chaque bloc de compétences peut être passé de façon autonome.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34316/#ancre3>

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur pédagogique : michael-l@cefpf.com

Depuis 2006,

852 personnes ont suivi la formation Assistant de Production.

90% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

84% des personnes qui ont obtenu le titre ont réussi à s'insérer dans le secteur moins de 6 mois après leur formation.

Le bloc 2 «Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet (long-métrage, série, documentaire, magazine» du CEFPPF, enregistré au RNCP est en équivalence totale avec le bloc 3 intitulé « Gestion du budget et du déroulement d'une production pendant et après le tournage d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle » du titre RNCP34194 .

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	6 semaines - 30 jours - 210 heures
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - Épopée Campus 8 rue Berthelot 13014 Marseille
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 10/02/2025 au 21/03/2025
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)
Prix :	7 000 € HT

FORMATEURS

Responsables Pédagogiques:	Michael LEBLANC, Directeur du CEFPF Naim ZRIOUEL, Directeur de l'Épopée Campus
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- (matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (5 semaines) :

- Panorama de la production audiovisuelle
- Le programme de flux (magazine, captation, télé-réalité)
- Le programme audiovisuel (documentaire, série de fiction).

Semaine 1 :

Panorama de la production audiovisuelle

De la Semaine 2 à la semaine 5 :

La production de programmes audiovisuels

La série de fiction

Le documentaire

Les émissions de plateau



PROGRAMME DETAILLÉ

■ Préparation au Titre « Assistant de production » reconnu par la CNCP

BLOC 2 : GESTION DE LA PRODUCTION ET SUIVI DE POSTPRODUCTION

■ SEMAINE 1 : PANORAMA DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

■ 1^{re} journée

Les différents genres de programmes télévisuels : Flux et Programmes Audiovisuels, deux modes de production différents

Objectif :

Identifier les différents types de programmes télévisuels et les caractéristiques générales des économies de production correspondantes

Contenu :

- Description, à partir d'exemples, des différents types de programmes :
- Les programmes de flux : informations, variétés, retransmissions sportives
- Les programmes de stock : fictions (télé-séries, séries), documentaires, films d'animation
- L'économie de la production télévisuelle en fonction des différents types de programmes :

• Coût moyen et audience moyenne selon le genre de programme

- Evolution des genres de programmes produits et diffusés à la télévision

Les métiers de la production télévisuelle

Objectif :

Identifier les différents métiers de la production télévisuelle et le fonctionnement des principales entreprises du secteur

Contenu :

- Les sociétés de production télévisuelle :
 - Evolution de l'activité globale du secteur
 - Les principaux acteurs du marché
 - L'organisation et le fonctionnement des sociétés de production
- Les métiers de la production télévisuelle (fonctions et compétences) :
 - Les métiers de production et de gestion
 - Les équipes artistiques (auteurs, réalisateurs, comédiens)
 - Les équipes techniques
 - Les métiers de la vente et de la diffusion

L'organisation de l'antenne

Objectif :

Connaître les différents postes d'une chaîne

Contenu :

Organigramme et définition des fonctions, schémas d'organisation

■ 2^e journée

Nouvelles télévisions et nouvelles consommations

Quelques repères historiques

Objectif :

Identifier les différentes étapes marquantes de la télévision de 1970 à nos jours des économies de production correspondantes

Contenu :

1972, création de C3 (future France 3)
1974, éclatement de l'ORTF
1982, lancement du plan câble
1984-1987, naissance de la TV privée hertzienne
1989, le Médiamat individuel
1991, création informelle de France Télévision par Hervé Bourges
1992, première formule d'Arte
1992, premier bouquet satellite CanalSatellite (analogique)
1994, La Cinquième, chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi
1996-1997, 3 bouquets satellite numériques concurrents: CanalSat, TPS et Absat
1999-2000, le faux départ de la TV locale
2004, la TV sur téléphone mobile en 3G
2005, la TNT
2005-2006, l'essor de l'ADSL-TV
2008-2010, l'échec du projet de TMP, Télévision Mobile Personnelle
Années 2010, les web-TV, la télévision connectée
2012, sélection et lancement de 6 nouvelles chaînes TNT nationales

Les nouveaux modes de réception et de consommation

Objectif :

Connaître la diversification des modes de diffusion et les nouveaux modes de consommation de la télévision liés au développement de la mobilité et du numérique

Contenu :

Les chaînes du câble et du satellite
La TNT
La télévision sur mobile, la webTV
La TVR (catch up)
La VàD (VOD)
La télévision connectée

L' écosystème télévisuel

Objectif :

Connaître les paramètres de l'économie des chaînes et la provenance des recettes des

diffuseurs

Contenu :

Le rôle du CSA
Les différentes sources de financement des chaînes
Le budget de programme et le coût de la grille
La problématique du téléspectateur et de l'audience

■ 3^e journée

Panorama des chaînes de télévision françaises

Objectif :

Connaître les principales chaînes de télévision

Contenu :

TF1, France Télévisions, Canal+, Lagardère, NRJ, NextRadioTV...
Développement historique, activités et diversifications, contrôle capitalistique, positionnement et stratégie, performances d'audience, résultats économiques, principaux enjeux actuels

Les politiques de programmation des diffuseurs

Objectif :

Connaître le panorama des chaînes, leur ligne éditoriale et définir leur politique de programmation

Contenu :

Ligne éditoriale : chaînes généralistes publiques et privées, les mini-généralistes, les chaînes thématiques, les chaînes payantes
L'image de marque
La programmation : organisation de la grille et contre programmation
Les grilles de différents diffuseurs

■ 4^e journée

Le COSIP

Objectif :

Connaître le fonctionnement et les moyens de bénéficier du fonds de soutien du CNC pour l'audiovisuel

Contenu :

La création du COSIP et de la PROCIREP
Les mécanismes de financement du compte de soutien
Les différents types de programmes pouvant bénéficier du compte de soutien
Les différents types d'aides
Les conditions d'obtention des aides
Le calcul du soutien automatique
Le cas particulier des coproductions internationales

Les nouveaux modes de production d'un programme audiovisuel

Objectif :

Comprendre la stratégie de financement de projets multi-supports, définir le budget d'un projet multi-support

Contenu :

Les aides publics
Les financements privés
Le placement de produits
Le sponsoring
Le pré-roll vidéo
Les produits délivrés

■ 5^e journée

La spécificité des contrats télévisuels

Objectif : Connaître les modalités d'engagement et de composition d'une équipe de tournage de documentaire

Contenu : À partir de contrats-types liés au documentaire servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :
- La composition de l'équipe de tournage
- Les spécificités des contrats correspondants (contrats techniciens, droit d'auteur)

SEMAINE 2 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION

■ 1^{re} journée

Se repérer dans les genres et formats des séries télévisées

Objectif :

Appréhender le contexte des séries TV et leurs enjeux
Distinguer les grandes familles de séries TV par type, thème, origine de production, durée...

Comprendre les mécanismes d'acquisition et de programmation des séries : choix des chaînes et des créneaux de diffusion

Comprendre l'évolution de la programmation des chaînes TV et Les genres émergents.

Connaître les grands producteurs de séries : histoire et stratégies de développement.

Contenu :

Le cadre de la production de la série de fiction en France.

Son poids économique, son organisation, ses financements,

Etude comparative de trois modèles (France/GB/ Etats Unis)

Les lignes éditoriales des chaînes (extraits de séries)

■ 2^e journée

Les codes d'écriture sérielle

Objectif :

Connaître les règles d'écriture sérielle

Contenu :

Définition des codes selon les séries à partir d'exemples:
- les codes visuels et sonores

- les décors/costumes

■ 3^e journée

La phase de développement

Objectif :

Comprendre le travail de producteur, sa relation avec les auteurs tout au long du processus de développement de la mise en place du concept jusqu'à son exploitation.

Connaître les étapes de production d'une série en France

Comprendre la différence entre le système français et le système américain

Contenu :

L'implication du producteur et du diffuseur

- Le rôle du producteur en France

- La différence entre le rôle du producteur en France et à l'étranger (voir US)

- Petites parenthèses sur la méthode US :

- Les différences entre les deux cultures
- L'arrivée des méthodes US : writer room/
Plus Belle la Vie (différence tout de même avec le statut d'auteur) , Showrunner /
Frédéric Krivine, Eric Ronchant
- La censure des chaînes en France
- La différence au tournage (crossboarding ...)
- La diffusion (usage des grilles ≠)

- Les étapes de production :

- L'élaboration du concept
- La Bible
- Le recrutement de ou des auteurs
- Le casting

- La recherche de financements,

- L'apport diffuseur,
- Les chaînes, quel circuit (préventes internationales)
- Les exigences des chaînes
- Les exigences des coproducteurs étrangers
- Le dossier de production
- Les différentes commissions et leurs exigences (les aides publiques dont le COSIP)
- La part de risque (moins importante qu'en cinéma)

- Le diffuseur

- Le niveau d'intervention (ou d'ingérence) du diffuseur dans la production
- L'intervention sur l'artistique
- Le triangle diffuseur-producteur-auteur/réalisateur et les alliances

- Les contrats d'auteur

- Le chiffrage du devis
 - La prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, recherche des économies d'échelle)
 - L'échéancier des dépenses et les rapports avec la banque.

■ 4^e journée

Etude du processus de fabrication

Objectif :

Comprendre la différence entre le devis facial et le coût de fabrication du film
Analyser les solutions pour diminuer les coûts

Contenu :

A partir du cahier des charges d'une série, établissement du devis par groupe de 3 (chaque groupe devant présenter un poste)
Adapter un devis pour une série qui n'a pas obtenu tout son financement

■ 5^e journée

La préparation du tournage / le tournage

Objectif : Comprendre les étapes de préparation, de tournage, de postproduction et de vente

Contenu :

-La préparation

- Le cross-boarding
- Le planning de fabrication (de production) : préparation, plan de tournage, finitions.
- Les repérages
- Le choix de la construction du/des décors.
- La gestion des autorisations.

-Le tournage

- La fabrication proprement dite (feuille de service, rapports de production, rapports image, visionnage des rushes, relations avec le réalisateur et l'équipe).

- La planification du workflow
- Estimation des charges de travail pour la mise en oeuvre, les étapes de réalisation technique
- L'optimisation des plannings de postproduction en fonction des moyens techniques disponibles
- Exercice pratique : à partir du cahier de charges, les stagiaires établissent le devis en pondérant les moyens mis en oeuvre avec un budget disponible.

-Le transmédia

Objectif :

Acquérir une vision d'ensemble du marché de la web série, de ses enjeux et de ses opportunités

Contenu :

La web série, avenir du cinéma et de la création ?
focus sur les Etats-unis : une mutation en cours pour une nouvelle économie de programmes.
une nouvelle façon de consommer les programmes
le potentiel pour les créateurs de films et de web série
la web série au cœur de la politique des studios de cinéma.
la web série au cœur de la politique des acteurs de l'entertainment : porte ouverte au renouvellement.
De nouveaux modèles financiers et de création et de nouveaux créateurs

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE

■ 3^e journée

Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Que recouvre le terme de « documentaire » ?
La place du producteur face à ce projet documentaire
Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages,

■ 4^e journée

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Collaborer avec un réalisateur
Le dossier de production
Lobbying et réseaux
Diffusion, promo, versions étrangères (doublage, sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
Le diffuseur

■ 5^e journée

Le transmédia

Objectif : Connaître les différentes étapes de la production d'un

■ SEMAINE 3 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION (2)

■ 1^{er} et 2^e journées :

-La postproduction

- Enjeux et éléments financiers de la postproduction
- Le cahier des charges techniques

webdoc

- Contenu :** Caractéristiques d'un webdoc
Les différentes formes de narration (arborescence, délinéarisation, entrées multiples)
Intervenants : métiers et rôles
Études de cas :
- Pitch
 - Synopsis
 - Note d'intention
 - Description du contenu
 - Schématisation d'interactivité
 - Stratégie de diffusion
 - Budget

■ SEMAINE 4 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE (2)

■ 1^{re} journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis
Les différents éléments du coût d'un documentaire
Les différentes possibilités de montage financier
L'apport du diffuseur
Les différents apports institutionnels ou privés
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré
Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis

■ 2 et 3^e journées

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire

- Où trouver les gens?
 - Vrais gens (pour eux-mêmes)
 - Gens avisés
 - Experts et scientifiques
- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents

- Réglementations et assurances

Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

■ 4^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :

Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage)
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
- La check list numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix? Casting voix-off)

- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique (location studio, contrats musiciens...)

- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)

- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion
 - Fiches techniques, résumés
 - Photos du film et photos de tournage
 - Visuels, affiches
 - Site dédié ou pas

Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante
- Les caractéristiques du marché international

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX LES ÉMISSIONS DE PLATEAU

■ 5^{re} journée

Le développement du concept

Objectif : Les stagiaires imaginent un concept d'émission et travaillent en groupe sur le développement du programme

Contenu : A partir d'un cas réel de production, les

stagiaires étudiant :
- Le concept d'un programme
- Le développement de l'émission

fonction :
- de la ligne éditoriale du diffuseur ;
- des résultats de l'audience ;
- de la grille de programmes.
Analyse des éléments possibles de négociation pour le cas considéré.

■ SEMAINE 5 : LES EMISSIONS DE PATEAU

■ 1^{re} journée :

L'évaluation des coûts et la recherche de financement

Objectif : Pouvoir établir le coût d'une émission de divertissement.
Contenu : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudiant :
Le retro-planning général
La différence entre budget réel et le budget chaîne
Le chiffrage du devis.
Les montants des financements (l'apport diffuseur, la vente à l'étranger, les possibilités de coproduction, les aides...)
L'échéancier des dépenses et les rapports avec la banque.

■ 2^e et 3^e journées :

Finalisation des coûts et préparation de l'émission

Objectif : Connaître la préparation et l'organisation logistique générales d'une émission de plateau
Savoir évaluer le coût d'une émission et trouver des financements complémentaires.
Contenu : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudiant :
Le fonctionnement général d'une émission
La préparation : matériel nécessaire, composition de l'équipe.
L'élaboration du devis relatif à cette émission
et la prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, économies d'échelle).
La recherche de partenaires financiers.
La négociation et les arguments vis à vis du diffuseur.

La préparation d'une émission

Objectif : Connaître les modalités de préparation d'une émission de divertissement en direct
Contenu : Les préparatifs à mettre en œuvre pour la réussite de l'émission
les répétitions avec l'équipe technique
les répétitions avec les équipes artistiques

Le tournage, les contraintes techniques et la postproduction

Objectif : Connaître l'organisation du tournage et de la postproduction d'une émission de divertissement.

■ 4^e journée

La diffusion et la vente : débouchés télévisuels et nouveaux médias

Objectif : Pouvoir négocier avec le diffuseur la pérennité d'un magazine.
Connaître les opportunités et l'approche stratégique de la vente sur les nouveaux médias.
Contenu : La durée de vie moyenne d'un programme
La reconduction de ce programme en

Les nouvelles opportunités de vente et de diffusion :

Contenu : L'opportunité des nouveaux médias face au monopole de la diffusion télévisuelle.
La vente en ligne au grand public via un site internet
Les conséquences sur le marketing et la vente de programmes.
Le contexte juridique de la vente de programmes sur internet.

■ 5^e journée :

La Distribution et La Vente de Programmes

Contenu : Les caractéristiques du marché
Les différentes possibilités de diffusion
Les circuits de distribution nationale et internationale
Les outils nécessaires à l'optimisation des ventes
Les méthodes de négociation avec un client

■ SEMAINE 6 :

■ 1^{re} journée : Qu'est ce qu'un format?

Objectif : Identification des différentes spécificités de format
Contenu : La philosophie et la mécanique pour la création et le développement d'un format original

■ 2^e et 3^e journées : Cas pratique

Objectif : Argumenter son projet de format original par écrit et à l'oral
Contenu : créer un format original en tenant compte des consignes et du cahier des charges

■ 4 à 5^e journée : EVALUATION DES BLOCS

● Evaluation des connaissances théoriques
20min d'oral : Il s'agit de questions correspondant aux sujets abordés tout au long de la formation soit par le formateur référent, soit par un intervenant extérieur.

La correction se déroule impérativement sous l'anonymat ; les candidats (es) doivent donc utiliser les feuilles distribuées à cet effet par les surveillants (es).

● Etude de cas en centre suivie d'une soutenance orale

Il s'agit d'un exercice pratique préparé en centre présenté individuellement ou par deux, face à un jury.

Les candidats (es) travaillent à partir d'un concept, d'un cahier des charges ou d'un scénario selon le projet proposé (scénario de long métrage, concept de magazine, bible de série, dossier documentaire).



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

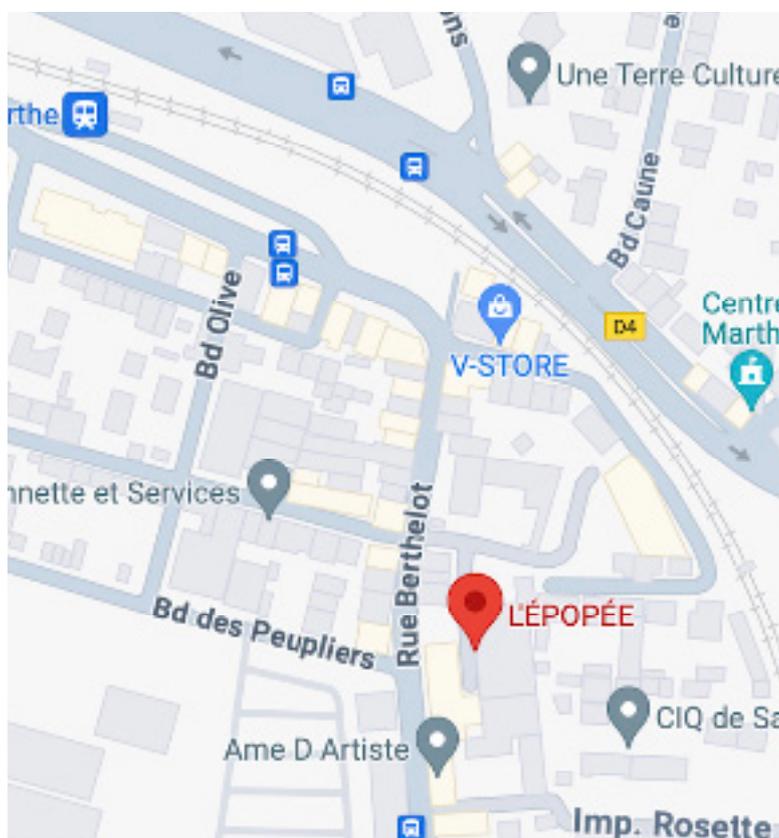
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

LIEU DE FORMATION

ÉPOPÉE VILLAGE

6 rue Berthelot
13014 MARSEILLE

POUR S'INSCRIRE

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation>

Le CEFPF dispose, à l'Épopée, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

